

RÉHABILITATION ET CRÉATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Dossiers présentés au titre de la dotation 2020 – 2026

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
1) ESPINAS Réfection totale de la toiture de la salle des fêtes. BCTR/00002072	20 848 €	20 848 €	45%	<u>9 381 €</u>
2) FAUROUX Rénovation de la toiture de l'église Saint Romain. BCTR/00002082	13 504 €	13 504 €	45%	<u>6 076 €</u>
3) VALENCE D'AGEN Restauration de la toiture du bâtiment associatif du CLAM. BCTR/00002058	13 864 €	13 864 €	12 %	<u>1 663 €</u>
4) VALENCE D'AGEN Restauration et aménagement de la toiture de l'église Notre Dame. BCTR/00002070	58 830 €	58 830 €	12%	<u>7 059 €</u>

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
5) C.C. DES DEUX RIVES Travaux de réaménagements au centre de loisirs de Gaches à Auvillar. BCTR/00002076	143 750 €	143 750 €	18%	<u>25 875 €</u>

2) 2ème tranche – dossier proposé au titre de la dotation 2020 – 2020

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
6) SAINT CIRICE Réhabilitation d'un logement au Moulin de la Garde – tranche 2 BCTR/00002066	277 373 €	65 000 €	12%	<u>7 800 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier examiné en commission permanente du 27 août 2019 qui a accordé une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 €, selon l'ancien dispositif d'aide aux bâtiments communaux, lequel est repris pour le calcul de l'aide de la 2ème tranche.				

TOTAL: 57 854 €

Le Président,

Christian ASTRUC